



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

SSIAP 2 - Chef d'équipe sécurité incendie

Remise à niveau

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OBJECTIF GÉNÉRAL :

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public

Formation accessible aux personnes en situation de handicap





SSIAP 2 - Chef d'équipe sécurité incendie

Remise à niveau

Durée

- 3 jours (21 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de remise à niveau SSIAP 2

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 420 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

OBJECTIFS

- Remettre à niveau ses connaissances en tant que chef d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2.
- Prendre en compte l'évolution de la réglementation.

CONTENU

Fondamentaux de sécurité incendie :

- Fondamentaux de sécurité, principes généraux.

Mise en situation d'intervention :

- Intervenir dans différentes situations, utilisation des moyens de communication mobiles.

Prévention :

- Les nouveaux textes en matière de réglementation, évolution de la réglementation et du métier de chef d'équipe, accessibilité du public.

Moyens de secours :

- Agents extincteurs, moyens d'extinction, SSI.

Gestion du PC sécurité :

- Gestion d'une alarme, d'une alerte, réception des secours, gestion d'une évacuation, compte rendu à la hiérarchie.

Organisation d'une séance de formation :

- Méthodes pédagogiques, pratique de l'animation et des techniques de communication en situation pédagogique, déroulement chronologique d'une séance, structuration d'une intervention pédagogique.

L'équipe de sécurité incendie :

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent, motiver l'équipe, organiser des exercices quotidiens, gérer les conflits, gérer les documents administratifs relatifs aux RH.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Etre titulaire du diplôme SSIAP 2, PSC1/PSE ou SST de moins de 2 ans de date à date
- Certificat médical de moins de 3 mois
- Justifier de l'emploi de chef de sécurité incendie (1607 h durant les 36 derniers mois) ou avoir dépassé la date de recyclage